



<http://www.cgt.fr>
info@cgt.fr

Pour nos revendications, le 31 janvier 2006, résolument à l'offensive

En 2006, si le Premier Ministre, de Villepin, veut de l'humour et de la tendresse, nous, nous voulons surtout des réponses à nos attentes. C'est un défi à relever !

Car, malgré les avertissements électoraux, les puissantes manifestations des 10 mars et 4 octobre, gouvernements et patronat poursuivent leur politique : le social n'est que l'objet de gesticulations médiatiques, les salaires et l'emploi sont aux abonnés absents, le dialogue social est réduit à une parodie de concertation !

Pourtant rarement les attentes n'ont été aussi fortes tant les fractures sociales creusées depuis vingt ans par les différentes politiques sont profondes. C'est ce qui s'est traduit dans les violences urbaines. Et aucun traitement de choc répressif et policier ne réglera cette crise annoncée.

Il faut d'autres choix économiques et sociaux, un dialogue social réel où la négociation a tout son sens.

L'emploi et les salaires sont au cœur des problèmes. En vingt-cinq ans, la part des salaires dans les richesses créées a été multipliée par 4, celle des dividendes aux actionnaires par 25 ! L'année 2004 a connu des profits records, en progression de 36,4 %

Tout montre que la poursuite des restructurations, les privatisations, les suppressions d'emploi, la multiplication des contrats précaires, la remise en cause des 35 heures, conduisent à l'impasse économique et sociale. Que dire d'un accord Unedic qui aboutit à réduire encore les indemnités de dizaines de milliers de chômeurs quand déjà 6 chômeurs sur 10 ne sont plus indemnisés !

Chirac se serait-il brusquement souvenu de la fracture sociale en proposant un débat sur la réforme des cotisations patronales pour qu'elles soient " plus justes et plus favorables à l'emploi " ?

En tout cas, on dit " chiche " ! C'est l'occasion de faire avancer le débat sur la prise en compte de la valeur ajoutée – notamment les profits – dans le calcul des cotisations patronales, revendication portée par la Cgt depuis vingt-cinq ans !

Comme quoi, il n'y a pas de fatalité, à condition de créer des rapports de forces incontournables !

Des rendez-vous sont prévus qui peuvent y aider. Des négociations salariales vont s'ouvrir dans les entreprises et les branches professionnelles, le 12 janvier, dans la fonction publique ; sur la pénibilité, le 31 janvier. Déjà des actions et initiatives sont envisagées pour peser sur le sens et le déroulement de ces négociations.

Nous irons à Strasbourg, le 14 février, à l'appel de la Confédération européenne des syndicats pour défendre aussi l'emploi, les services publics, les garanties collectives, en empêchant l'adoption de cette directive Bolkenstein.

En 2005, dans de nombreuses entreprises petites et grandes, du privé et du public, des luttes et des succès ont montré que, partout, il était possible de se mobiliser et de gagner.

Nous avons besoin de reprendre l'initiative, de retrouver l'espoir, de nous donner des perspectives et des moyens de gagner.

C'est ce que vous propose de faire la Cgt dans une mobilisation nationale interprofessionnelle le 31 janvier, en vous invitant à :

- ➡ **débattre de ce que vous voulez voir changer et obtenir ;**
- ➡ **élaborer les revendications sur lesquelles exiger des négociations annuelles obligatoires, notamment en matière de salaire et d'égalité professionnelle ;**
- ➡ **définir les modalités d'actions nécessaires en riposte aux privatisations, à la mise en cause des acquis sociaux, à la sauvegarde du service public, au développement industriel, au renouveau des conventions collectives ;**
- ➡ **examiner votre participation aux initiatives syndicales locales ou professionnelles proposées le 31 janvier ;**
- ➡ **échanger sur les responsabilités du syndicalisme et l'implication que chacun peut y prendre.**

Un vieux proverbe affirme que « seules les luttes que l'on ne mène pas sont perdues d'avance »,...même si l'on n'est j vient confirmer cet adage. A l'inverse, les « grands » médias ont déclenché un véritable « tsunami idéologique » lors tion collective, et de détourner les salariés de la lutte.

Des succès sur les salaires et le pouvoir d'achat

Familles d'accueil, Ainay le Château, Allier : à l'initiative du syndicat Cgt et le concours du syndicat Fo, les 211 familles d'accueil ont obtenu une augmentation de 40 % de leur rémunération.

Lidv, Allier : une grève Cgt - Cftc de trois jours permet d'obtenir la garantie du pouvoir d'achat sur trois ans et des embauches dont certaines en Cdi.



Transports urbains Montluçonnais, Allier : 4 % d'augmentation et amélioration des conditions de travail dans l'organisation des tournées.

Eminence à Aimargues et Sauve, Gard : 3,5 % d'augmentation pour les 700 salariés et prime de fin d'année de 1 000 euros (700 à Noël et 300 en juin).

Transports Exapaq, Nîmes, Gard : le nouveau syndicat Cgt, avec 17 syndiqués sur 23 salariés, contribue à obtenir 600 euros de prime de fin d'année, deux créations d'emploi en Cdi, et toutes les heures supplémentaires rémunérées.

Sanofi, Aramon, Gard : 2,6 % d'augmentation de salaire et prime de fin d'année de 600 euros.

Artus, métaux, Maine-et-Loire : à l'appel de la Cgt et de la Cgc, deux débrayages permettent d'arracher une prime de 1 100 euros bruts versée en deux fois (500 euros en juillet 2005 et solde en janvier 2006) en compensation de la perte de l'intéressement.

Téléperformance, Rhône-Alpes, Tour Suisse : la lutte impose 10 % d'augmentation, le 13e mois et l'ouverture de négociations promises depuis juillet.

Tais-Psa Citroën Aulnay, Seine-Saint-Denis : revalorisation de la prime de panier de 3,79 à 5,20 euros, soit 31 euros en plus par mois, et 330 euros de rappel depuis mai 2004.

Cbm, Le Blanc-Mesnil Seine Saint-Denis : 13 % d'augmentation.

Sitex, métaux, Le Blanc-Mesnil, Seine-Saint-Denis : dans cette entreprise de 110 salariés, succès après trois jours de grève avec 70 euros d'augmentation, 70 euros de prime d'assiduité mensuelle, 150 euros de « prime de camion » par trimestre, 40 euros de prime mensuelle de qualité, deux jours de grève payés et le 3^e récupéré, mise en place du Chsct et d'une commission « plan de carrière ». Avec quatre adhésions nouvelles, la section compte 50 % de personnel syndiqué.

La Romainilloise, Clichy-sous-Bois : 5 % d'augmentation et amélioration des conditions de travail.

Enci, Citroën Aulnay : 7 % d'augmentation, embauche de sept Cdd, cinq jours de grève payés, navette usine - gare.

Kdi, La Courneuve : 47 euros d'augmentation pour les plus bas salaires.

Trigo, Aulnay : 72 euros de prime mensuelle et 150 euros de prime annuelle.

Airelle, Roissy : en grève depuis le 9 novembre, les chauffeurs de bus ont approuvé un protocole d'accord le 5 décembre. La direc-

tion a été contrainte de retirer son projet de réorganisation du temps de travail qui imposait une journée supplémentaire de travail par semaine, une coupure quotidienne non rémunérée de 2 h par jour, un week-end de repos sur 7, des horaires annualisés de 25 à 45 heures par semaine selon la période. De plus la lutte a permis d'obtenir une augmentation de 3,9 % des salaires, avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 2005. Avec l'appui de la Cgt les grévistes ont fait condamner la direction au Tgi de Bobigny pour atteinte au droit de grève du fait de l'utilisation d'intérimaires ou de Cdd pendant le conflit. Le syndicat s'est renforcé de 44 nouveaux adhérents.



Terréal Carlyle, verre et céramique : les grèves des 8 et 12 septembre à l'appel de la Cgt, Cfdt et Fo ont permis d'imposer une prime de 500 euros à chaque salarié au titre du rattrapage du pouvoir d'achat, une augmentation supplémentaire de 1 % des salaires, le paiement de 50 % des heures de grève.



ment confiance aux luttes

mais certain au départ de gagner ! Un bilan, non exhaustif, de succès revendicatifs recensés par nos soins en 2005, de grands conflits comme celui des cheminots ou des marins de la Sncm, pour tenter de démontrer l'inutilité de l'ac-

Des succès sur l'emploi et les conditions de travail

Aia , Bordeaux, Gironde : treize embauches seront effectués en 2006 sur l'établissement de Bordeaux - Floirac.

Cpam du Nord et du Pas-de-Calais : après l'annonce de regroupement des caisses, la mobilisation des personnels à l'appel de la Cgt (grève de 24 heures suivie à plus de 80 % le 8 décembre et manifestation de plus de 700 salariés au siège national de la Cnam) a contraint. le Directeur Van Roekhegem a annoncer le gel de toute fusion ou mutualisation, s'engageant à intervenir par écrit auprès de tous les directeurs de réseau et à réunir l'instance nationale de consultation à l'Uncanss.

Thomson Vidéoglass, Bagneux : l'action des salariés permet la réindustrialisation du site et la sauvegarde de 300 emplois sur les 445 actuels, sans licenciement sec, avec programme de formation pour les salariés concernés par les départs.

Vmc, Reims, verre et céramique : la lutte engagée à l'appel de la Cgt et la Cfdt contre les 228 suppressions de postes annoncées a permis des premières avancées, avec une baisse de 70 postes sur l'objectif initial. L'atelier « décor » est repris par une entreprise sous traitance et le plan social prévoit l'abaissement des

mesures d'âge permettant à une centaine de salariés d'en bénéficier. Mais cinquante salariés restent sans solution immédiate, d'où le maintien de la mobilisation.

Laboratoire d'Analyses Médicales Ruffie, chimie, Gironde : après deux jours de grève à 90 %, maintien de l'accord Rtt (37 h par semaine plus onze jours Rtt/an dont dix au gré du personnel et un (de solidarité) au gré de l'employeur ; rattrapage salarial de 0,5 % au 1^{er} avril, augmentation de 2 % d'augmentation globale à répartir après négociation ; paiement des jours de grève ; ouverture sérieuse de négociations salariales pour 2006.

Des succès sur les libertés et la dignité

Onet, Isère : la direction condamnée par les prud'hommes de Grenoble, pour insultes racistes et harcèlement, à payer 3 500 euros en dommages et intérêts à une salariée et 300 euros à l'union départementale Cgt.

Citroën, Aulnay : refus de l'inspection du travail d'accorder l'autorisation de licenciement de Philippe Julien secrétaire du syndicat.

Servair, Roissy Cgc : la direction condamnée après la destruction de locaux syndicaux le 12 octobre, suite à l'assignation devant le juge de référés de Bobigny des syndicats Cgt, Cfdt, Fo et Sud aérien.

Mairie de Friville Escarbotin : le recours auprès du tribunal administratif contre les trois jours de mise à pied infligés à notre camarade J.P. Bonheur a permis de faire annuler la sanction disciplinaire et condamner la ville

à verser la somme de 150 euros à l'intéressé.

Rayon de Soleil, santé privé, Caudéran, Gironde : après de multiples démarches et interventions, abandon de la procédure de licenciement contre la déléguée Cgt, reconnaissance de l'activité DP, de la prise des heures, etc.



Côté Bourse : excellente cuvée 2005 !

Le Cac 40 enregistre une progression de 23,4 %, et quelques « bons élèves » se détachent du palmarès : Agf + 52 %, Axa + 50 %, Eads + 49 %, Schneider Electric + 47 %, Vinci + 47 %, etc., à la grande satisfaction des actionnaires.

En 2004, la patron des Agf avait augmenté sa rémunération de 80 % (1,56 million d'euros), ceux d'Axa et de Vinci affichaient des revenus de 2,54 et 3,43 millions d'euros.

Les salariés paient le prix de cette embellie boursière, comme chez Schneider Electric, où, depuis 2004, près de 1 500 emplois ont été supprimés, ou chez Eads, avec l'augmentation des cadences et l'explosion de la sous-traitance !



Créez votre syndicat Cgt pour donner plus de poids à vos interventions

Le mouvement social qui s'enracine en France marque une volonté de ne pas subir, d'agir pour décider de son avenir.

Grandes sont les aspirations de chacun à être reconnu dans sa formation, sa qualification, son travail, son salaire, et plus largement dans son rôle social.

Vous êtes de plus en plus nombreux à vouloir exprimer ces mêmes préoccupations avec le maximum d'efficacité, et vous avez raison !

La Cgt est disponible pour vous doter d'un syndicat, véritable espace de liberté

sur votre lieu de travail, comme elle a contribué en 2005 à la création de 1 200 nouvelles bases Cgt et réalisé plus de 40 000 adhésions.

Cette question de la syndicalisation constitue plus que jamais un enjeu incontournable face aux prétentions ultra libérales qui dominent aujourd'hui les choix économiques et sociaux.

La faiblesse du syndicalisme n'a rien de fatal, chacune et chacun là où elle se trouve possède les clés pour y remédier et faire de l'adhésion un acte naturel, indispensable dans toute entreprise,

quelle que soit sa taille ou son secteur, public comme privé.

Etre soi-même organisé syndicalement, donc plus efficace dans sa propre entreprise, participe à modifier positivement le rapport de forces à tous les niveaux, professionnel comme interprofessionnel, pour non seulement résister mais surtout remporter des succès revendicatifs.

Ensemble, faisons de l'année 2006 qui vient de s'ouvrir un millésime de nouvelles conquêtes.

« Il ne suffit pas d'être fort dans une entreprise, voire dans une branche professionnelle, pour gagner des avancées sociales, il faut être fort partout. »

Bernard Thibault

Secrétaire général de la Cgt, Ccn 29-30 septembre 2004

**Pour mes revendications, pour mes droits,
je me syndique**

avec

**la
cgt**

**Gagner
c'est possible**

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite :

- prendre contact
 me syndiquer

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Age : Profession :

Entreprise (nom et adresse) :

Bulletin à renvoyer à La Cgt, espace Qualité de Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex, téléphone : 01 48 18 84 72, fax : 01 48 51 51 80, e-mail : orga@cgt.fr.

